Elections Législatives du 18 Novembre 1962

Première Circonscription de la Vendée

Les Candidats du **PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.**

présentent

le Programme Commun d'Action

Citoyennes, Citoyens, Camarades et chers Amis,

Les formations politiques qui se sont **unies** pour la défense des institutions, ont **élaboré** et ont **signé**, à Paris, le 26 Octobre 1962, le

PROGRAMME COMMUN D'ACTION

dont voici le texte intégral :

Les dirigeants des formations politiques qui se sont unies pour la défense des institutions ont conscience que cette entente leur fait un devoir d'assurer, au-delà de l'événement, la permanence de l'Etat Républicain et, en conséquence, de proposer au pays un programme commun d'action.

Ils proclament que la véritable garantie de la stabilité en régime démocratique réside dans l'adhésion de la majorité du pays à un programme publiquement formulé et débattu.

Ils sont convaincus que tout ce qui rapproche les formations attachées à la liberté l'emporte sur ce qui les différencie et entendent, aujourd'hui, faire prévaloir leur volonté commune de rénovation de la démocratie, de progrès économique, de justice sociale, de construction de l'Europe, de solidarité internationale au service de la Paix.

Ils acceptent, d'un commun accord, pour les problèmes qui les séparent ou pour ceux qui pourraient surgir, de les résoudre par les voies démocratiques prévues par la Constitution.

Ils affirment leur accord sur les points fondamentaux suivants :

DANS LE DOMAINE DES INSTITUTIONS ET DES LIBERTÉS :

— Application de la Constitution dans l'équilibre des pouvoirs et instauration du gouvernement de législature.

— Respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la Justice.

— Etablissement d'un régime d'information objective par des garanties à la presse et par un statut démocratique de la Radiodiffusion et de la Télévision Françaises.

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL :

— Expansion dans la stabilité, grâce à un plan économique et social, démocratiquement établi, orienté spécialement vers le logement, les constructions scolaires, le maintien du plein emploi, l'intégration des Français d'Algérie et l'amélioration du sort des vieux.

— Modernisation de l'Agriculture et parité sociale du monde rural.

— Expansion économique régionale et création d'activités industrielles décentralisées.

— Réforme fondamentale de l'enseignement assurant aux jeunes l'égal accès aux études et à la Nation la pleine disposition de ses valeurs humaines.

DANS LE DOMAINE DIPLOMATIQUE ET MILITAIRE :

— Présence active de la France dans les organisations internationales.

— Reprise des efforts — justifiés avec éclat par le succès du Marché commun — pour construire l'Europe, pour parvenir à son unité politique dans le renforcement d'institutions communautaires, pour en faire le partenaire des Etats-Unis dans l'Alliance Atlantique consolidée.

— Négociations en vue d'une défense intégrée et d'une force de frappe commune.

Les signataires proposent ce programme aux femmes et aux hommes de notre pays comme une réponse aux incertitudes du présent, aux exigences de l'avenir, aux espérances de la jeunesse.

Paris, le 26 Octobre 1962.

Le Président du Groupe des Indépendants et Paysans :
BERTRAND MOTTE.

Le Secrétaire Général du Mouvement Républicain Populaire :
MAURICE-RENÉ SIMONNET.

Le Président du Rassemblement Démocratique et du Parti Radical-Socialiste :
MAURICE FAURE.

Le Secrétaire Général du Parti Socialiste S. F. I. O. :
GUY MOLLET.

Ce programme commun est destiné à permettre la constitution éventuelle d'un gouvernement de législature. En effet, mis à part un parti unique (donc anti-démocratique), ou encore un parti absolument aux ordres du Chef de l'Etat (donc encore anti-démocratique), il n'est pas possible d'envisager, dans l'immédiat, une majorité parlementaire en dehors de plusieurs partis ayant souscrits, à l'avance, à un programme commun.

En ce qui concerne la première circonscription de la Vendée (La Roche-s-Yon, Chantonnay, Pouzauges, La Châtaigneraie, Mareuil-sur-Lay), les soussignés déclarent adhérer **entièrement et sans réserve,** à ce programme commun. Non seulement parce qu'il est signé par le Secrétaire Général au nom du Parti Socialiste S. F. I. O., mais encore parce que nous en approuvons les termes en toute bonne foi et avec enthousiasme.

Nous entendons déjà nos concurrents et aussi les adversaires politiques du Parti Socialiste S. F. I. O. :

— ils **critiquent,** ils **ironisent...** mais en réalité le **FAIT les gêne énormément.**

ILS DISENT...	**NOUS RÉPONDONS...**
« Les signataires représentent des partis d'opinions diverses, et par conséquent cette union est condamnée au départ. »	« On a reproché aux partis politiques de ne pas trouver une majorité pour gouverner, et lorsqu'ils réalisent un programme susceptible de leur permettre la constitution d'un gouvernement, **ON LES CRITIQUE ENCORE.** »
« Les Socialistes font campagne avec les Indépendants et Paysans, avec le M. R. P. et avec les Radicaux, mais ils leur opposent cependant des candidats. »	« Ceux de nos adversaires qni disent cela savent fort bien que c'est absolument inexact, car ce sont les instances nationales des partis qui ont signé un accord commun. Vous pouvez demander aux candidats qui nous sont opposés et qui se réclament des partis signataires s'ils approuvent, personnellement, entièrement et sans réserve, ce programme commun. »

En réalité, l'importance de l'événement ne tient pas seulement au contenu du programme, mais aussi au fait qu'il existe et qu'il est à la fois un contrat avec les signataires et **un contrat que le pays peut, s'il le veut, passer avec eux.**

Les partis signataires du programme commun d'action **ont su dégager ce qui peut les réunir, mais ils n'ignorent pas, pour autant, ce qui les divise.**

C'est ainsi, **par exemple,** que, et nous le disons sans ambiguïté, les socialistes n'abandonnent en aucune façon, par cette signature au bas du programme commun :

LEUR ATTACHEMENT IRRÉDUCTIBLE AU PRINCIPE DE LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT ET DE L'ÉCOLE

Parce qu'ils savent que, seule, **la laïcité** permet de respecter, en les harmonisant, les différentes façons de penser.

Les atteintes multiples portées au principe de la laïcité de l'Etat l'ont singulièrement émoussé. En rendre responsables les socialistes, c'est oublier l'action démagogique de la majorité sortante en ce domaine.

De plus, nous n'abandonnons pas l'espoir de réaliser l'abrogation des lois anti-laïques d'une part, et des subventions à l'enseignement privé d'autre part. Car nous restons convaincus que les fonds publics doivent être dispensés seulement aux établissements publics. Le retour au budget national de ces sommes importantes qui en ont été distraites permettra la réalisation d'écoles secondaires, techniques et agricoles qui font tristement défaut dans notre département.

Nos censeurs, dépités, feignent aussi de se moquer du programme élaboré en commun qui, disent-ils, reste dans le vague des affirmations générales. Une fois de plus, nous répéterons donc que les divergences qui ont séparées nos organisations politiques au cours de ces dernières années n'ont certainement pas disparu comme par un coup de baguette magique.

Mais aujourd'hui, pour tous les **républicains,** un préalable s'impose :



Rétablir le fonctionnement normal des institutions ;
Assurer un réel équilibre entre les pouvoirs
et permettre à un gouvernement d'agir dans la stabilité.

Le programme commun est centré sur ces notions essentielles, mais il permet également de constater un accord profond dans bien d'autres domaines et notamment sur le plan international et sur le plan économique.

Au lendemain d'une épreuve qui aurait pu nous être épargnée, mais qui a finalement ouvert bien des yeux, **les républicains** sont donc plus que jamais décidés à l'emporter.

NOUS VOUS FAISONS CONFIANCE

Paysans, Ouvriers, Artisans, Petits Commerçants, Employés et Fonctionnaires, Membres des Professions libérales, Femmes et Hommes, Jeunes et Vieux, vous montrerez, par votre vote, que vous avez au cœur l'amour d'une RÉPUBLIQUE LIBRE ET HEUREUSE.

Vous vous prononcerez, le 18 Novembre, sur les principes du Programme Commun et le Programme du Parti Socialiste

Et pour assurer son succès, vous déposerez dans l'urne *(sans rature, sans surcharge, sans panachage, toutes manœuvres qui le rendraient nul)* **le bulletin qui porte les noms de ses représentants** *(titulaire et remplaçant éventuel).*

VIVE LA RÉPUBLIQUE LAIQUE, DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE !

Le Candidat titulaire :

Eugène AUGER

Instituteur Public au Lycée Clemenceau
à CHANTONNAY

Le remplaçant éventuel :

J.-M. DESSEINE

Inspecteur Principal des P. T. T.
à LA ROCHE-SUR-YON

Imp. ROMAIN, La Roche-sur-Yon